



Plan local de mise en **Accessibilité
de la **V**oirie et des **E**spaces publics
PAVE – PESSAC**

Réunion de concertation – 18 octobre 2018

Présentation de la démarche d'études et périmètre d'études

Mise à jour du 19 octobre 2018

L'élaboration d'un PAVE

La loi sur le handicap de février 2005 proposant «l'égalité des droits des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées» impose aux communes l'établissement d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)

→ améliorer l'accessibilité des **personnes handicapées (tous types de handicaps)** ou **se déplaçant difficilement** (personnes âgées, parents avec les poussettes, etc.).



L'objectif du plan d'accessibilité est de mettre la collectivité, en situation de faire des choix, sur **sa politique future d'accessibilité et d'établir une programmation.**

La démarche des PAVE à l'échelle de Bordeaux-Métropole

Phase 1 – Mise au point d'une démarche méthodologique 2010 :

- Tests d'une grille d'analyse
- Méthode de diagnostic terrain sur 17 quartiers sélectionnés par l'AURBA (100 km de voirie)

Phase 2 – Marché accessibilité 2012/2014

7 Plans locaux de mise en accessibilité de la voirie

(Eysines, Bègles, Villenave-d'Ornon, Talence, St-Médard-en-Jalles, Le Bouscat, Le Haillan)

Phase 3 – Marché accessibilité 2014/2018

Plans locaux de mise en accessibilité de la voirie en cours

(Cenon, Mérignac, St-Aubin-de-Médoc, Bordeaux, Carbon-Blanc, Ambes, Martignas-sur-Jalle, Blanquefort, Lormont, Floirac, Bassens, Ambares-et-Lagrave)

PESSAC est le 20^{ème} PAVE réalisé par Bordeaux Métropole

Objectifs d'un PAVE local

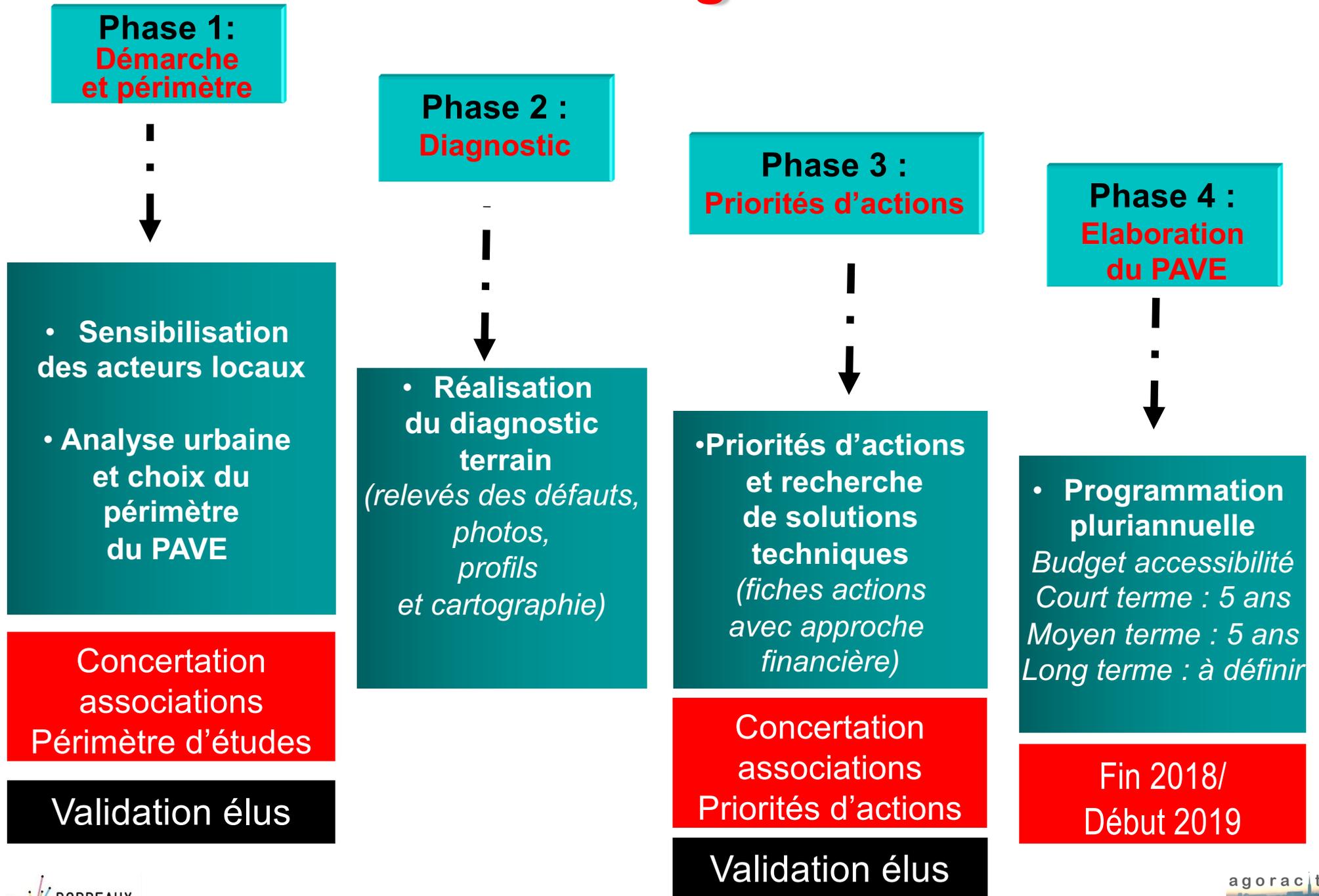
Cette mission comprend 3 axes de travail :

.Etablir le diagnostic de l'accessibilité des personnes handicapées, aux espaces publics et à la voirie.

.Faire des propositions à la collectivité pour l'établissement d'un plan d'actions, avec le détail des actions, leur degré de priorité et l'estimation des coûts.

.Communiquer en partageant les différentes étapes du PAVE avec la commission accessibilité et en diffusant l'information auprès de la population.

Méthodologie du PAVE



Les défauts d'accessibilité - Cheminements

Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie
Et des Espaces Publics
- Diagnostic -

Relevés des défauts d'accessibilité

Cheminements (objets linéaires)

- C39 Absence de cheminement
- C14 Cheminement \leq 90 cm
- C13 Cheminement $>$ 90 cm et $<$ 140 cm
- C15 Cheminement $<$ 120 cm sans mur
- C10 Sol meuble, trous, racines.....
- Piste cyclable sur trottoir
- C1 Absence de plan incliné
- C2 Défaut de pente plan incliné
- C5 Pente $>$ 12% (trottoir)
- C7 Absence ou défaut garde corps
- C8 Dévers $>$ 2 %
- C32 Pas d'âne

Traversées Objets ponctuels

- T1 Absence d'abaissé de trottoir
- T2 Angle vif / ressaut
- T3 défauts pente/largeur de l'abaissé
- T4 passage $<$ 0,80 m avec bâti
- T5 Obstacle sur bateau
- T6 Absence/mauvais position de bande d'éveil

Traversées Objets linéaires

- T9 Etat du P.P. T10 absence de guidage
- T11 Absence de passage piéton



Sol meuble



Cheminement inconfortable



Ressaut important



Végétation gênante

Les défauts d'accessibilité - Obstacles

Obstacles (< 1,40 m) (objets ponctuels)

- ◆ C16 Supports de feux, armoires EDF, poteaux béton
- C17 arbres
- C18 terrasse café, étals...
- C19 poteaux edf, tél. éclairage support bois, métal
- C20 Poteaux, potelets, bornes....
- C21 stationnement
- C22 Poubelles

✕ Autres objets ponctuels

- C10 Trou, revêt.
- C11 Plaque glissante
- C12 Eclairage au sol éblouissant
- C28 Ressaut sur cheminement (haut/forme/distance)
- C33 Pallier de repos (absence, dim, dévers, obst)
- F1 feu piéton muet
- M1 Trou ou fente > 2 cm
- M2 objets sans contraste
- M5 Bornes et poteaux non conformes (abaque)
- M7 Obstacles en porte à faux
- M8 Mobilier < 2,20 m)
- M9 objet en saillie > 15 cm
- M11 marches



Le choix du périmètre d'études

PESSAC

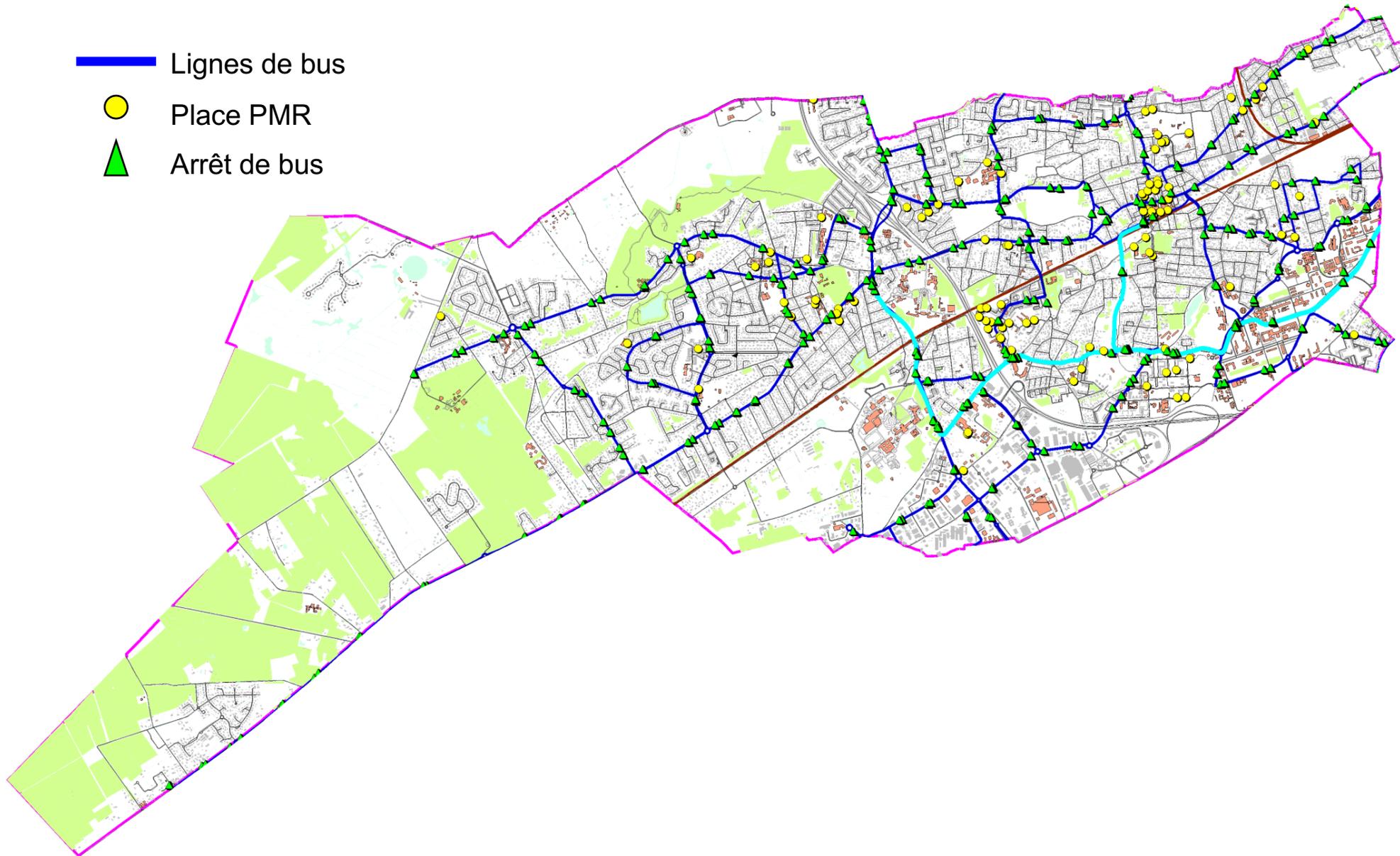
Les lignes de Transport en commun



 Lignes de bus

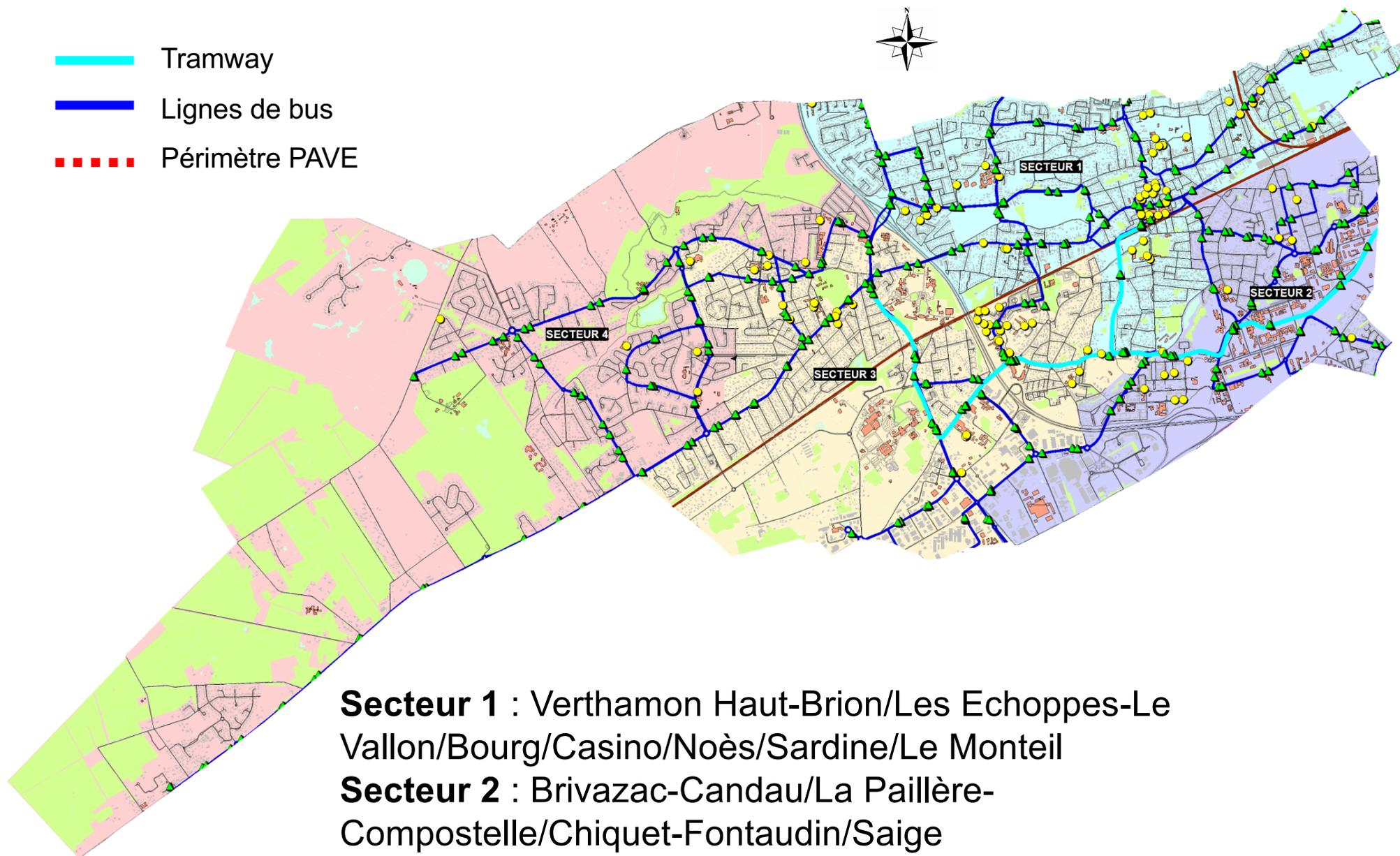
 Place PMR

 Arrêt de bus



Découpage en secteurs ou quartiers

-  Tramway
-  Lignes de bus
-  Périmètre PAVE



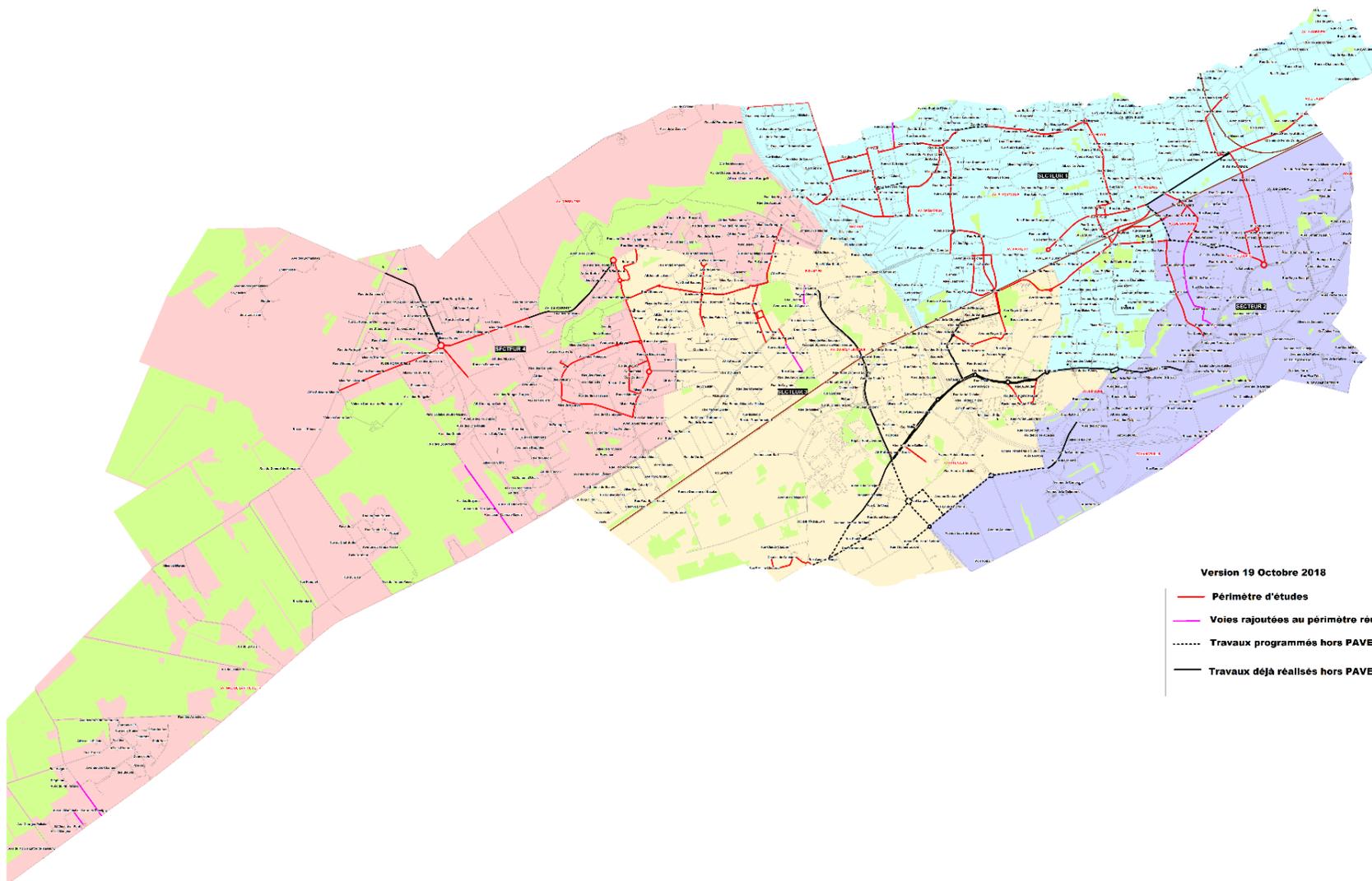
Secteur 1 : Verthamon Haut-Brion/Le Vallon/Bourg/Casino/Noès/Sardine/Le Monteil

Secteur 2 : Brivazac-Candau/La Paillère-Compostelle/Chiquet-Fontaudin/Saige

Secteur 3 : Arago-La chataigneraie/France-Alouette

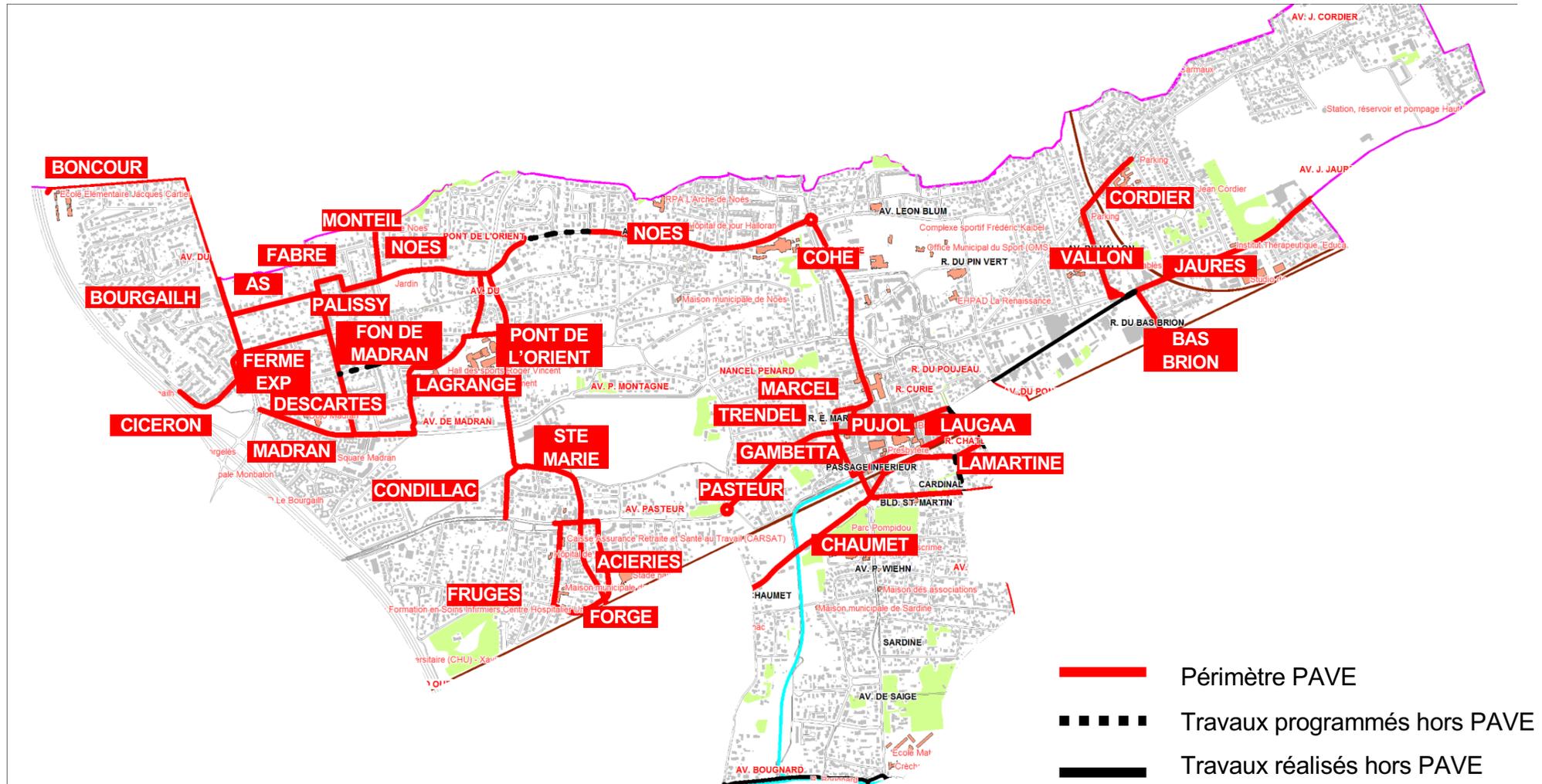
Secteur 4 : 3M-Bourgailh/Cap de Bos/Magonty/Toctoucau

PAVE DE PESSAC - P rim tre d' tudes 34 km



PESSAC

SECTEUR 1 : Verthamon Haut-Brion/Les Echoppes-Le Vallon/Bourg/Casino/Noès/Sardine/Le Monteil



Périmètre Secteur 1

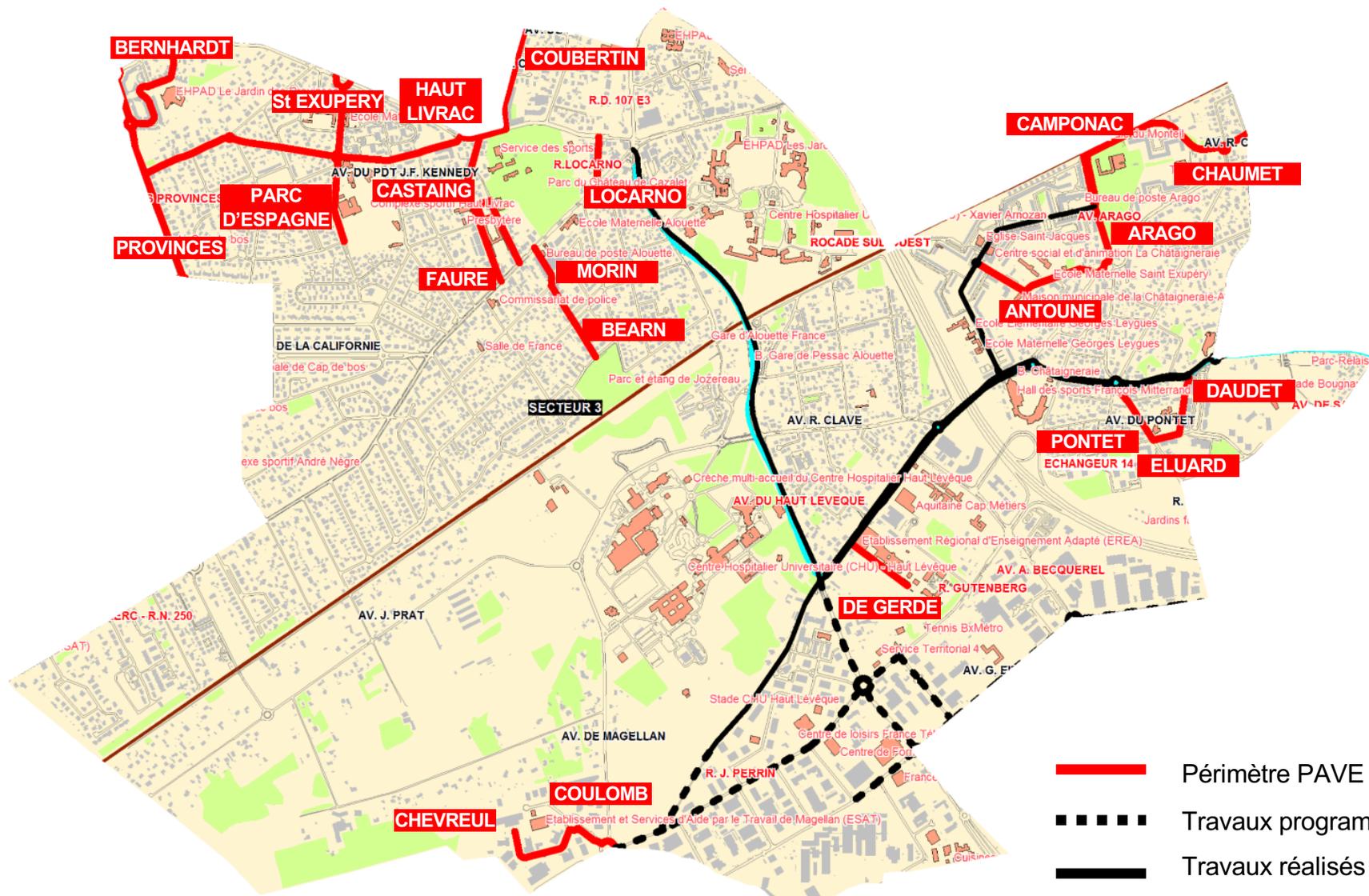
Avenue de la Forge	Rue La Fon de Madran	Chemin de Monteil	Rue Etienne Marcel	Cours Lamartine
Avenue des Aciéries	Avenue de Madran	Avenue de Noès	Rue Georges Trendel	Avenue Jean Cordier
Rue Henry Frugès	Rue Descartes	Rue Ciceron	Rue André Pujol	Avenue du Vallon
Rue Condillac	Rue de la Ferme expérimentale	Avenue du Bourgailh	Avenue Pasteur	Avenue Jean Jaurès
Avenue Sainte Marie	Rue des As	Rue Joseph Boncour	Rue Gambetta	Rue du Bas Brion
Avenue du Pont de l'Orient	Rue Henry Fabre	Avenue de Noès	Avenue Louis Laugaa	
Rue Léo Lagrange	Rue Bernard Palissy	Avenue Roger Cohé	Avenue Roger Chaumet	

Périmètre Secteur 2

Cours Lamartine	Avenue Marc Desbats
Rue du Pont de Chiquet	Avenue de Gradignan
Avenue de Chiquet	Place du Cardinal
Rue du Bas Brion	Avenue Pierre Corneille
Avenue des Echoppes	Rue Marcel Pagnol
Avenue du Rond-Point	Avenue des Chasseurs
Avenue de Brivazac	

PESSAC

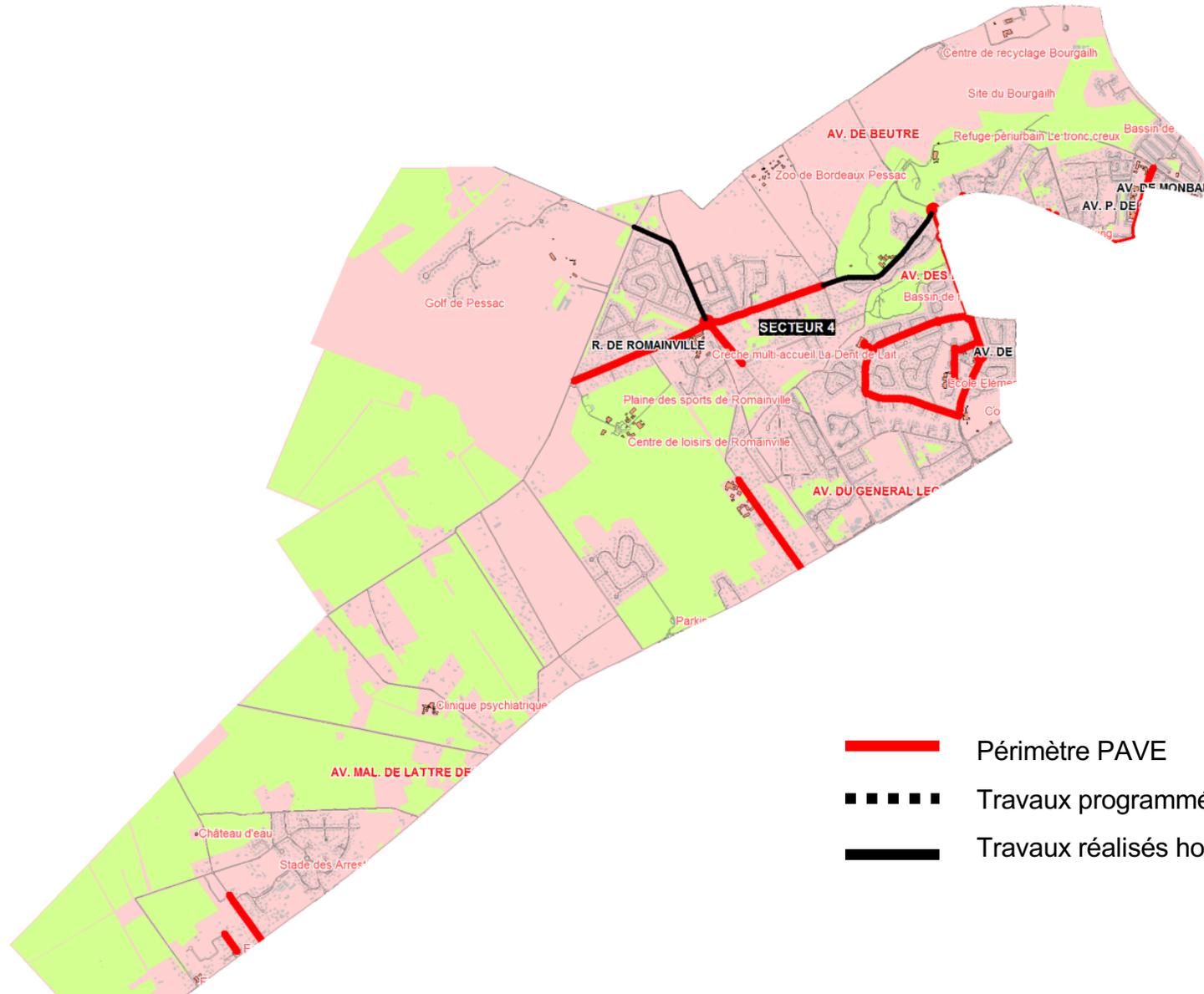
SECTEUR 3 : Arago-La Chataigneraie/France-Alouette



Périmètre Secteur 3		
Avenue Chaumet	Allée Philadelphie de Gerde	Boulevard du Haut Livrac
Rue Camponac	Rue Charles de Coulomb	Avenue St Exupéry
Avenue Arago	Rue Eugène Chevreul	Avenue du Parc d'Espagne
Rue Ferdinand Antoune	Rue Léon Morin	Avenue des Provinces
Avenue du Pontet	Rue Pierre Castaing	Avenue Sarah Bernhardt
Rue Paul Eluard	Rue Félix Faure	Rue du Béarn
Rue Alfonse Daudet	Avenue Pierre de Coubertin	Rue Locarno

PESSAC

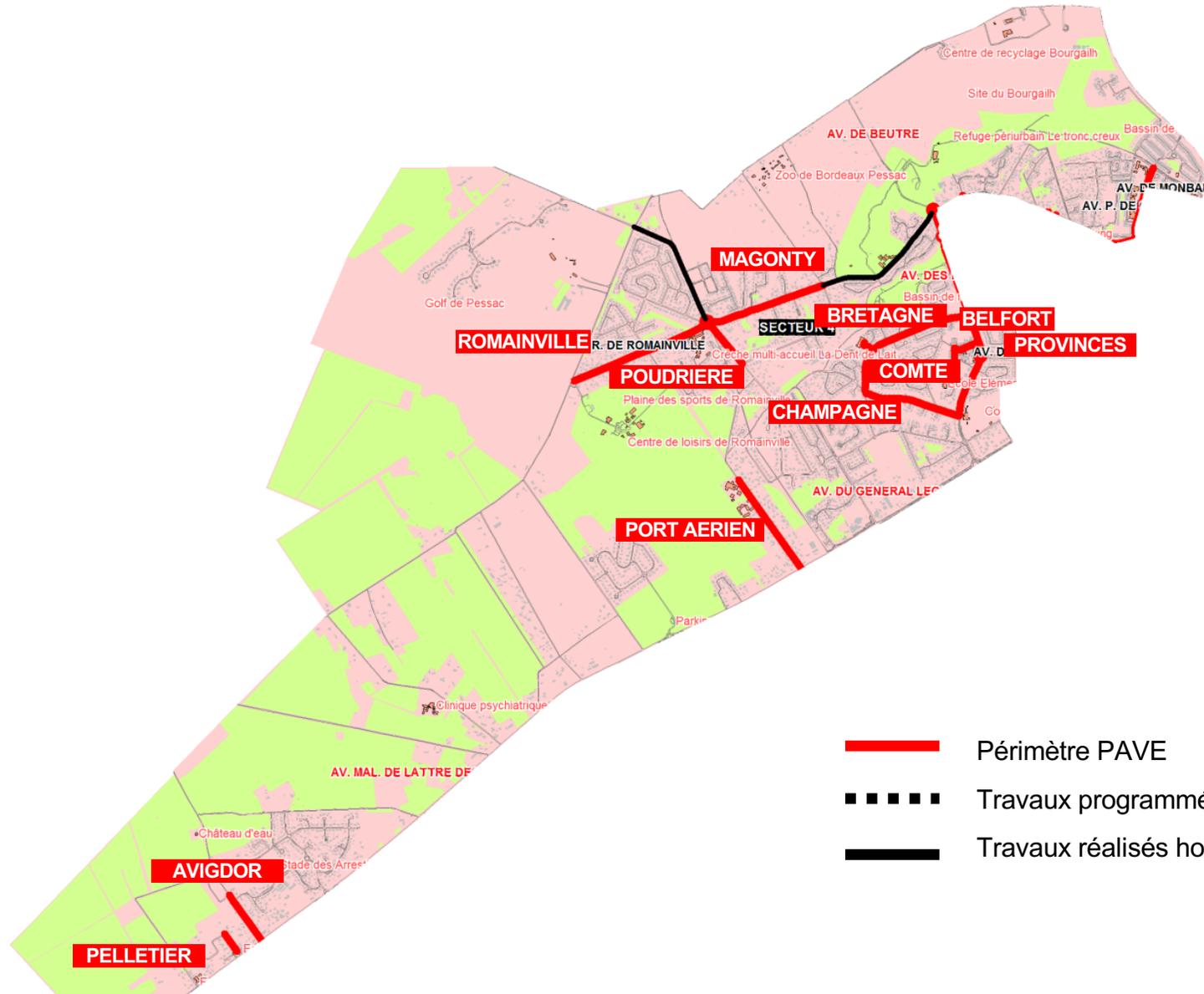
SECTEUR 4 : 3M-Bourgailh/Cap de Bos/Magonty/Toctoucau



-  PÉRIMÈTRE PAVE
-  TRAVAUX PROGRAMMÉS HORS PAVE
-  TRAVAUX RÉALISÉS HORS PAVE

PESSAC

SECTEUR 4 : 3M-Bourgailh/Cap de Bos/Magonty/Toctoucau



-  Périimètre PAVE
-  Travaux programmés hors PAVE
-  Travaux réalisés hors PAVE

Périmètre Secteur 4

Avenue des Provinces

Avenue de Bretagne

Avenue de Champagne

Rue de Belfort

Rue du Comté

Avenue de Magonty

Rue de Romainville

Rue de la Poudrière

Avenue du Port aérien

Rue Avigdor

Avenue Pelletier